

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 17

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2023

Présents : MMES ROULET – LECERCLE – ESCOFFIER – JACQUIER – PERRET – ROCHAIX
MM. ROCHAIX – BOUVIER – EXPOSITO – OGEZ – MACIASZCZYK – CAMPI –
BOUGAULT

Absents excusés : MMES ENGELMANN – DUVAL – BONET
MM. PIN – ROUSSEAU – CARTEREAU

Pouvoirs : Mme ENGELMANN donne pouvoir à Mme JACQUIER
M. PIN donne pouvoir à M. EXPOSITO
M. ROUSSEAU donne pouvoir à M. OGEZ
Mme DUVAL donne pouvoir à M. BOUVIER

Secrétaire de séance : Eliane ROULET

**DCM 2023_10_38 DECISION MODIFICATIVE N°3 : INTEGRATION DES AVANCES SUR
TRAVAUX (COMPTE 238) AU COMPTE 2313**

Monsieur le Maire rappelle que la réalisation de l'école maternelle et du restaurant scolaire est suivie par convention de mandat par la Société d'Aménagement de la Savoie (SAS).

Le montant des avances sur travaux est comptabilisé au compte 238. Le montant de la rémunération de la SAS est comptabilisé au compte 2313.

Tel que prévu par l'instruction codificatrice M14, il convient de solder les avances au 238 pour les intégrer au 2313. Cela aura pour conséquence de les rendre éligibles au FCTVA.

Ainsi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de prévoir une écriture d'ordre (chapitre 041) en dépenses au 2313 et en recettes au 238 pour un montant total de **1 735 395.18 €** correspondant aux travaux comptabilisés au titre des avances sur les exercices 2022 et 2023, selon le tableau ci-après :

Exercice	Date	N° bordereau	N° mandat	Compte	Objet	Montant TTC
2022	24/11/2022	95	795	238	Réalisation école maternelle - MOE & TRX	317 319.70 €
2022	12/12/2022	101	853	238	Réalisation école maternelle - MOE & TRX	118 724.39 €
2023	17/02/2023	13	119	238	Réalisation école maternelle - MOE & TRX	321 866.90 €
2023	30/03/2023	22	192	238	Réalisation école maternelle - MOE & TRX	162 332.06 €
2023	04/05/2023	32	290	238	Réalisation école maternelle - MOE & TRX	190 361.14 €
2023	09/06/2023	39	365	238	Réalisation école maternelle - MOE & TRX	119 412.09 €
2023	18/07/2023	49	485	238	Réalisation école maternelle - MOE & TRX	386 239.21 €
2023	05/10/2023	74	690	238	Réalisation école maternelle - MOE & TRX	119 139.69 €
TOTAL						1 735 395.18

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE les opérations d'ordre suivantes :

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 073-217302884-20231030-2023_10_38-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Compte 2313/041 *Immobilisations corporelles en cours – Constructions* **1 735 395.18 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Compte 238/041 *Avances versées sur commandes d'immo. corporelles* **1 735 395.18 €**

Délibération adoptée à l'unanimité

Copie conforme
Le Maire,
Daniel ROCHAIX

